



ASSOCIATION IPROS
Institut de Prévention et de Recherche sur l'Ostéoporose
Siège social : Nouvel Hôpital d'Orléans, Point Orange
2^{ème} Niveau – 14 Avenue de l'Hôpital
45067 ORLEANS CEDEX 2
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS



IPROS CHRO

**Siège social : NOUVEL HOPITAL D'ORLEANS, POINT
ORANGE, 2e NIVEAU, 14 AVENUE DE L'HOPITAL,
CS86709.2439 45067 ORLEANS CEDEX 2**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2018

Cabinet SAFREC

**Siège social : 600 Rue de la Juine, 45160 OLIVET
Membre de la Compagnie Régionale de ORLEANS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2018

A l'assemblée générale de l'IPROS CHRO

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'IPROS CHRO relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'IPROS CHRO.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois appelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

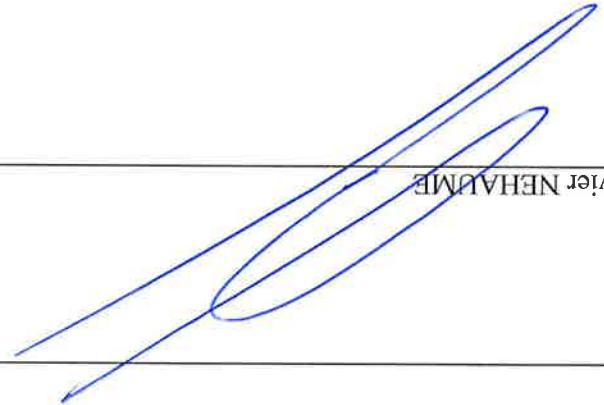
- il apprécie la présentation d'ensembles des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Fait à OLIVET, le 03/06/2019

Le commissaire aux comptes

SAFREEC

Olivier NEHAUME



ACTIF	Brut	Amortissement	Net au	Net au
		Dépréciations	31/12/18	31/12/17
Immobilités incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	17 000	17 000		
Immobilités corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	118 816	118 815	1	476
Autres immobilisations corporelles	57 959	54 421	3 538	
Immobilités financières				
Autres immobilisations financières	20		20	20
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	193 795	190 236	3 559	496
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	102 249		102 249	124 044
Personnel				50
Etat, impôts sur les bénéfices	5 458		5 458	5 458
Autres créances	33 053		33 053	56 486
Divers				
Disponibilités	294 375		294 375	288 146
Charges constatées d'avance	211		211	203
TOTAL ACTIF CIRCULANT	435 347		435 347	474 387
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	629 142	190 236	438 906	474 882



OREX

8 rue Claude LEWY - CS 40012 45073 ORLEANS CEDEX 2

Tél. 02 38 66 60 60

4

PASSIF		
Autres réserves	47 481	47 481
Report à nouveau	287 242	190 297
Résultat de l'exercice	15 321	96 945
Subventions d'investissement	2 343	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	352 386	334 723
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	19 511	19 511
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11 701	35 976
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 725	17 876
Personnel	16 680	17 466
Organismes sociaux	2 354	4 689
Autres dettes fiscales et sociales	33 759	40 031
Dettes fiscales et sociales	21 549	702
Autres dettes		43 939
Produits constatés d'avance	86 520	140 159
TOTAL DETTES		
TOTAL PASSIF	438 906	474 882

Bilan



ASS IPROS CHRO

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018



OREX

8 rue Claude LEWY - CS 40012 45073 ORLEANS CEDEX 2

Tél. 02 38 66 60 60

5

Compte de résultat

orex
VOTRE ALLIÉ AU QUOTIDIEN

ASS IPROS CHRO

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

	12 mois du 01/01/18 au 31/12/18	12 mois du 01/01/17 au 31/12/17	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	153 768	197 264	-43 496	-22,05
Subventions d'exploitation	95 971	103 735	-7 764	-7,48
Autres produits	71 120	119 320	-48 200	-40,40
Total	320 859	420 319	-99 459	-23,66
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	79 281	84 420	-5 139	-6,09
Total	79 281	84 420	-5 139	-6,09
MARGE SUR M/SES & MAT	241 578	335 899	-94 320	-28,08
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	2 354	4 689	-2 335	-49,80
Salaires et Traitements	168 402	198 855	-30 454	-15,31
Charges sociales	68 382	73 780	-5 398	-7,32
Amortissements et provisions	978	1 021	-44	-4,28
Autres charges	240 116	282 274	-42 159	-14,94
Total	1 462	53 624	-52 162	-97,27
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 462	53 624	-52 162	-97,27
Produits financiers	577	573	4	0,74
Resultat financier	577	573	4	0,74
RESULTAT COURANT	2 040	54 197	-52 158	-96,24
Produits exceptionnels	13 331	44 160	-30 829	-69,81
Charges exceptionnelles	50	1 412	-1 362	-96,46
Resultat exceptionnel	13 281	42 748	-29 467	-68,93
RESULTAT DE L'EXERCICE	15 321	96 945	-81 624	-84,20

Bilan détaillé

ACTIF				
	Brut	Amortissement	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
Immobilisations incorporelles				
205000 - Logiciels	16 999,74	16 999,74	16 999,74	16 999,74
280500 - Amortissements logiciels			-16 999,74	-16 999,74
Concessions, brevets et droits assimilés				
Immobilisations corporelles				
215000 - Matériel et outillage	118 816,14	118 815,06	118 816,14	118 816,14
281500 - Amort.matériel&outillage			-118 815,06	-118 340,47
Installations techniques, matériel et outillage	118 816,14	118 815,06	118 816,14	475,67
218300 - Mat.bureau & informatique	43 909,52		43 909,52	39 868,37
218400 - Mobilier	14 049,95		14 049,95	14 049,95
281830 - Amort.mat.bureau & infor.			-40 371,34	-39 868,37
281840 - Amort. mobilier			-14 049,95	-14 049,95
Autres immobilisations corporelles	57 959,47	54 421,29	3 538,18	
Immobilisations financières				
275000 - Dépôts et cautionnements	20,00		20,00	20,00
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	193 795,35	190 236,09	3 559,26	495,67
Stocks				
Créances				
411000 - Clients	25 443,75		25 443,75	70 870,77
418100 - Clients fact. a établir	76 805,55		76 805,55	53 173,47
Clients et comptes rattachés	102 249,30		102 249,30	124 044,24
421000 - Pers.remunerations dues				50,00
Personnel				50,00
444000 - Etat impots s/benefices	5 458,00		5 458,00	5 458,00
Etat, impôts sur les bénéfices	5 458,00		5 458,00	5 458,00
467000 - Autres comptes débiteurs/crédit	677,77		677,77	
468700 - Divers-produits a recev.	32 375,00		32 375,00	56 485,50
Autres créances	33 052,77		33 052,77	56 485,50
Divers				
512200 - CREDIT agricole	216 771,07		216 771,07	211 119,26
512210 - Ca livret a	77 527,30		77 527,30	76 950,18
530000 - Caisse	76,87		76,87	76,87
Disponibilités	294 375,24		294 375,24	288 146,31
486000 - Charges constat.d'avance	211,44		211,44	202,50
Charges constatées d'avance	211,44		211,44	202,50
TOTAL ACTIF CIRCULANT	435 346,75		435 346,75	474 386,55
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	629 142,10	190 236,09	438 906,01	474 882,22



Bilan détaillé

PASSIF		
106800 - Fonds de réserves	47 480,94	47 480,94
Autres réserves	47 480,94	47 480,94
110000 - Report à nouveau	287 241,79	287 241,79
Report à nouveau	287 241,79	190 296,77
Résultat de l'exercice	15 320,62	96 945,02
131000 - Subventions d'équipement	2 383,58	
139000 - Subventions inscr. à résul	-41,05	
Subventions d'investissement	2 342,53	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	352 385,88	334 722,73
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	19 511,16	19 511,16
419100 - Clients - acomptes sur commandes	19 511,16	19 511,16
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	19 511,16	19 511,16
401000 - Fournisseurs	1 621,06	4 019,15
408100 - Fournis, fact. non parvenue	10 080,13	31 956,79
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 701,19	35 975,94
421000 - Pers. rémunérations dues		211,58
428200 - Congés à payer	14 724,85	17 664,55
<i>Personnel</i>	14 724,85	17 876,13
431000 - Urssaf	5 868,00	6 791,07
437100 - Retraite cadres arcco	1 655,82	1 796,92
437330 - Caisse Prévoyance	1 620,75	1 752,08
438200 - Org. soc. ch./conges payes	7 535,09	7 125,88
<i>Organismes sociaux</i>	16 679,66	17 465,95
448600 - Etat autres ch. à payer	2 354,07	4 689,00
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	2 354,07	4 689,00
Dettes fiscales et sociales	33 758,58	40 031,08
467000 - Autres comptes débiteurs/crédeurs		702,31
Autres dettes	21 549,20	702,31
487000 - Prod. constatés d'avance	21 549,20	43 939,00
Produits constatés d'avance	86 520,13	43 939,00
TOTAL DETTES	86 520,13	140 159,49
TOTAL PASSIF	438 906,01	474 882,22

Net au 31/12/18

Net au 31/12/17

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18	du 01/01/17 au 31/12/17	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
706100 - Prestations de services 20%	153 767,67	-3 214,69	3 214,69	-100,00
706900 - Prest.de services exo	153 767,67	200 478,69	-46 711,02	-23,30
Production vendue	153 767,67	197 264,00	-43 496,33	-22,05
740001 - Subvention exploit LT	95 971,40	103 735,00	-7 763,60	-7,48
Subventions d'exploitation	95 971,40	103 735,00	-7 763,60	-7,48
758000 - Produits div.gestion cour	2,94	1,59	1,35	84,91
781740 - Repris.s/prov.déprec. créances		3 924,00	-3 924,00	-100,00
791000 - Transf.charges d'exploit.	71 117,42	114 443,31	-43 325,89	-37,86
791001 - Transf charges LT	71 120,36	119 319,90	-48 199,54	-40,40
Autres produits	71 120,36	119 319,90	-48 199,54	-40,40
Total	320 859,43	420 318,90	-99 459,47	-23,66
CONSUMMATION M/SES & MAT				
604001 - Achats études-prest LT	15 171,00	24 999,63	-9 828,63	-39,32
606300 - Fourni.entret.&petit equip	52,63	466,83	-414,20	-88,73
606400 - Fournit.administratives	1 008,06	960,70	47,36	4,93
613201 - Location immo LT	7 516,80	7 728,42	-211,62	-2,74
613521 - Local mat transport LT	3 800,70		3 800,70	
616000 - Primes d'assurances	106,82		106,82	
616001 - Prime Assurance LT		36,00	-36,00	-100,00
618301 - Documentation LT	259,17	319,84	-60,67	-18,97
622600 - Honoraires	7 726,08	6 755,52	970,56	14,37
622601 - Honoraires LT	1 931,52	1 688,88	242,64	14,37
622700 - Frais d'actes et contentieux	50,00	50,00		
623311 - Congres LT	9 704,40	5 102,50	4 601,90	90,19
623400 - Cadeaux a la clientele	194,28	287,50	-93,22	-32,42
624301 - Transport patients LT	40,00	40,00		
625100 - Voyages et déplacements	869,00	4 174,20	-3 305,20	-79,18
625101 - Déplacements LT	26 301,62	25 823,96	477,66	1,85
625701 - Réceptions LT	2 619,08	4 057,92	-1 438,84	-35,46
626001 - Frais postaux-telecom LT	445,39	318,54	126,85	39,82
627000 - Services bancaires	370,50	345,00	25,50	7,39
627001 - Services bancaires LT	14,18	58,12	-43,94	-75,60
628101 - Cotisations LT	1 100,00	1 100,00		
Autres achats & charges externes	79 281,23	84 420,38	-5 139,15	-6,09
Total	79 281,23	84 420,38	-5 139,15	-6,09
MARGE SUR M/SES & MAT	241 578,20	335 898,52	-94 320,32	-28,08
CHARGES				
631200 - Taxe apprentissage	1 147,00	1 235,00	-88,00	-7,13
633300 - Part.formation continue	1 206,94	1 198,99	7,95	0,66
635110 - Contribution économique territori	2 353,94	2 255,00	98,94	4,38
Impôts, taxes et vers. assim.	168 742,27	181 647,05	-12 904,78	-7,10
641100 - Salaires	2 939,70	-1,56	2 941,26	100,00
641200 - Conges payes			-2 938,14	-100,00
641400 - Indemn. et avantages divers	2 599,21	17 209,86	-14 610,65	-84,60
641800 - Autres indemnités			-17 209,86	-100,00

OREX

8 rue Claude LEWY - CS 40012 45073 ORLEANS CEDEX 2

Tel. 02 38 66 60 60

8



Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18	du 01/01/17 au 31/12/17	Variation absolue	Var. abs. (%)
RESULTAT D'EXPLOITATION	Salaires et Traitements 645100 - Urssaf 645310 - Agirc capimmec cadres 645320 - Arrco circtc salarités 645330 - Apgis prevoyance 645800 - Charges soc./conges payes 647500 - Medecine du travail Charges sociales 681120 - Dot.amort.immo.corpor. Amortissements et provisions 654000 - Pertes s/créances irrécouvrable 658000 - Charges div.gest.courante Autres charges Total	168 401,78 51 402,48 11 793,41 4 297,08 409,21 480,31 68 382,49 977,56 977,56 1 021,26 1 021,26 3 924,00 4,64 3 928,64 198 855,35	240 115,77	53 624,19
	-52 161,76	-97,27		
RESULTAT COURANT	Produits financiers 768000 - Autres produits financiers	577,12 577,12	572,87	4,25
	Résultat financier	577,12	572,87	4,25
RESULTAT DE L'EXERCICE	771000 - Produits excepté s/opér. gestion 777000 - Quote-part subvent.invest Produits exceptionnels 671000 - Charges exception. s/opérations 671800 - Autres charges except. de gesti Charges exceptionnelles Résultat exceptionnel	13 290,02 41,05 13 331,07 50,00 50,00	44 160,00 44 160,00 44 160,00 1 412,04 1 412,04	-30 869,98 41,05 -30 828,93 50,00 -1 412,04
	-82,20	-81 624,40		



ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : IPROS CHRO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 438 906 euros et au compte de résultat de l'exercice, présentée sous forme de liste, dégageant un excédent de 15 321 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/03/2019 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,55 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : 2009-2011

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 88 332 euros

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

ACTIF IMMOBILISE									
Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice	Immobilsations incorporelles		Immobilsations corporelles		Immobilsations financières	
				- Frais d'établissement et de développement		- Terrains		- Participations évaluées par mise en équivalence	
				- Fonds commercial		- Constructions sur sol propre		- Autres participations	
				- Autres postes d'immobilisations incorporelles		- Constructions sur sol d'autrui		- Prêts et autres immobilisations financières	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000	17 000	118 816	172 734	53 918	4 041	4 041	20	193 795	
17 000									

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

ACTIF IMMOBILISE				
Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice	
17 000			17 000	
17 000			17 000	
118 340	475		118 815	
53 918	503		54 421	
172 259	978		173 236	
189 259	978		190 236	

- Immobilisations incorporelles**
- Frais d'établissement et de développement
 - Fonds commercial
 - Autres postes d'immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles**
- Terrains
 - Constructions sur sol propre
 - Constructions sur sol d'autrui
 - Installations générales, agencements et aménagements des constructions
 - Installations techniques, matériel et outillage industriels
 - Installations générales, agencements aménagements divers
 - Matériel de transport
 - Matériel de bureau et informatique, mobilier
 - Emballages récupérables et divers



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 140 992 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres		
Créances de l'actif circulant :		
Créances Clients et Comptes rattachés	102 249	
Autres	38 511	
Charges constatées d'avance	211	
Total	140 992	140 972
Prêts accordés en cours d'exercice		
Prêts récupérés en cours d'exercice		

Produits à recevoir

Montant	
Clients fact. à établir	76 806
Divers-produits à recevoir	32 375
Total	109 181

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 67 009 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine			
- à plus de 1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers (*) (**) :			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 701	11 701	
Dettes fiscales et sociales	33 759	33 759	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**) :			
Produits constatés d'avance	21 549	21 549	
Total	67 009	67 009	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice			
(**) Dont envers les associés			

Charges à payer

Montant	Total
10 080	Fournis, fact. non parvenue
14 725	Conges à payer
7 535	Org. soc. ch./conges payes
2 354	Etat autres ch. à payer
34 694	Total

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance			
Charges constat.d avance			
Total			
Charges d'exploitation	Financières	Charges Exceptionnelles	
211			
211			

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance			
Prod.constatés d avance			
Total			
Produits d'exploitation	Financiers	Produits Exceptionnels	
21 549			
21 549			



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 450 euros

OREX

8 rue Claude LEWY - CS 40012 45073 ORLEANS CEDEX 2

Tél. 02 38 66 60 60

